

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ FÉDÉRAL D'ÉTHIQUE

Mesdames, Messieurs les Président(e)s de clubs affiliés,

Alors que débutent les compétitions de la saison sportive 2026, le Comité fédéral d'éthique souhaite rappeler que les clubs affiliés à la Fédération ont la responsabilité d'**assurer un environnement sûr, respectueux et conforme aux valeurs sportives** pour tous les licenciés.

Dans ce cadre, il est attendu des dirigeant(e)s et encadrant(e)s un comportement exemplaire ainsi qu'un strict respect des principes d'éthique et de déontologie définis dans la Charte fédérale d'éthique et de déontologie.

Afin de clarifier ce qui constitue un **comportement inacceptable**, il nous semble important de signaler certains incidents survenus ces dernières saisons, qui ont donné lieu à des **sanctions par les instances disciplinaires** fédérales :

- **Agressions physiques sur des joueurs mineurs** : tirer par les cheveux, attraper violemment par les épaules, pousser un joueur ;
- **Touchers ou contacts sexuels inappropriés** : poser ses mains sur les hanches, fesses ou autres parties du corps, même dans un cadre technique, sans consentement préalable ;
- **Comportements humiliants ou intimidants** : gestes ou propos mettant un licencié mal à l'aise ou en situation de honte ;
- **Propos ou attitudes sexistes** : par exemple demander à une licenciée de s'habiller de manière plus « couverte », ou tout commentaire visant l'apparence physique ;
- **Violation de la distance physique et du consentement** avec des licenciés adultes ou mineurs, malgré un refus explicite ou un malaise exprimé.

Ces exemples montrent que **tout geste, parole ou comportement qui ne respecte pas le consentement, la dignité et l'intégrité des licenciés est incompatible avec les responsabilités confiées aux encadrants et dirigeants**, et peut entraîner des mesures disciplinaires, conformément aux règlements fédéraux.

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ FÉDÉRAL D'ÉTHIQUE

Le Comité fédéral d'éthique rappelle également que tout membre du club qui serait **témoin ou victime** d'un comportement contraire aux principes éthiques et déontologiques **peut et doit effectuer un signalement**.

A cet effet, il peut :

- saisir directement le Comité fédéral d'éthique : ethique@ffbs.fr
- signaler les faits à la Fédération via protection@ffbs.fr ou le [formulaire de signalement fédéral](#).

Pour en savoir plus sur les procédures de signalement <https://ffbs.fr/signaler/>

Enfin, pour renforcer la sensibilisation et promouvoir les bonnes pratiques, le Comité fédéral d'éthique met à votre disposition le **visuel ci-joint, destiné à être affiché sur les terrains, afin de rappeler les principes à respecter entre joueurs, encadrants et parents**.

Nous vous remercions de veiller à la diffusion de ce message auprès de tous les encadrants et licenciés de votre club et de promouvoir une pratique du baseball, du softball et du baseball5 respectueuse, sécurisée et conforme aux valeurs de la Fédération.

P.j. : Charte fédérale d'éthique et de déontologie

Le Comité fédéral d'éthique
Fédération Française de Baseball et Softball